

Évolution des clientèles scolaires du réseau public de l'île de Montréal dans le contexte des politiques linguistiques des années soixante-dix

Michel Paillé

Volume 9, numéro 3, décembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600830ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600830ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paillé, M. (1980). Évolution des clientèles scolaires du réseau public de l'île de Montréal dans le contexte des politiques linguistiques des années soixante-dix. *Cahiers québécois de démographie*, 9(3), 71–95. <https://doi.org/10.7202/600830ar>

Résumé de l'article

Les commissions scolaires du Québec ont connu au cours des années soixante-dix une décroissance de leurs effectifs qui se poursuit toujours. Les divers facteurs ayant causé ces pertes d'inscriptions ont affecté les commissions scolaires protestantes (anglophones) plus tardivement que les commissions scolaires catholiques (francophones), et ont coïncidé avec l'effort du gouvernement du Québec (Loi 22 de 1974, et Loi 101 de 1977) de faire en sorte que les immigrants soient intégrés - via l'école - à la majorité d'expression française. Le présent article situe les déclin des clientèles scolaires dans le contexte des politiques linguistiques, et montre qu'au cours de la dernière décennie, le réseau d'écoles anglophones de l'île de Montréal - en particulier la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal - a accusé une réduction de ses effectifs inférieure au réseau des écoles francophones. De plus, l'étude montre qu'il y a encore plus d'élèves dont la langue d'enseignement est l'anglais, qu'il n'y en a de langue maternelle anglaise.

Michel PAILLÉ*: ÉVOLUTION DES CLIENTÈLES SCOLAIRES DU RÉSEAU PUBLIC DE
L'ÎLE DE MONTRÉAL DANS LE CONTEXTE DES POLITIQUES LIN-
GUISTIQUES DES ANNÉES SOIXANTE-DIX

RÉSUMÉ

Les commissions scolaires du Québec ont connu au cours des années soixante-dix une décroissance de leurs effectifs qui se poursuit toujours. Les divers facteurs ayant causé ces pertes d'inscriptions ont affecté les commissions scolaires protestantes (anglophones) plus tardivement que les commissions scolaires catholiques (francophones), et ont coïncidé avec l'effort du gouvernement du Québec (Loi 22 de 1974, et Loi 101 de 1977) de faire en sorte que les immigrants soient intégrés - via l'école - à la majorité d'expression française. Le présent article situe les déclin des clientèles scolaires dans le contexte des politiques linguistiques, et montre qu'au cours de la dernière décennie, le réseau d'écoles anglophones de l'île de Montréal - en particulier la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal - a accusé une réduction de ses effectifs inférieure au réseau des écoles francophones. De plus, l'étude montre qu'il y a encore plus d'élèves dont la langue d'enseignement est l'anglais, qu'il n'y en a de langue maternelle anglaise.

* Direction des études et recherches, Conseil de la langue française,
800 place d'Youville, 13^e étage, Québec.

ÉVOLUTION DES CLIENTÈLES SCOLAIRES DU RÉSEAU PUBLIC DE L'ÎLE DE MONTRÉAL DANS LE CONTEXTE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES DES ANNÉES SOIXANTE - DIX

Par Michel PAILLÉ*

Introduction⁽¹⁾

En octobre dernier, la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal soumettait au gouvernement du Québec un mémoire dans lequel elle faisait état d'une baisse de 39% de ses effectifs depuis le plus haut

* Direction des études et recherches, Conseil de la langue française, 800 place d'Youville, 13^e étage, Québec.

(1) Cet article présente le troisième chapitre d'un document intitulé Qu'en est-il des inscriptions à l'école anglaise publique? Analyse d'un mémoire de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, à paraître dans la collection "Notes et documents", environ 100 pages.

L'auteur tient à remercier messieurs Michel Amyot et Gérard Lapointe, ainsi que madame Francine Gagné, tous trois du Conseil de la langue française, pour les commentaires qu'ils lui ont apportés au cours de la rédaction de ce travail. L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur.

sommet d'inscription qu'elle ait connu (année scolaire 1966-67) jusqu'à la dernière année scolaire complétée (1979-80)⁽²⁾. Faisant observer que cette chute des inscriptions s'était surtout accentuée depuis l'adoption de la Loi 101 - la décroissance a été de 24,2% entre 1976-77 et 1979-80⁽³⁾ - et prévoyant qu'elle se poursuivrait pendant quelques années⁽⁴⁾, la CÉPGM voulait faire la démonstration que "la Charte de la langue française (Loi 101) contribue définitivement (sic) au déclin de l'éducation en langue anglaise"⁽⁵⁾. Bien que fort brève (4 pages sur 14, incluant tableaux et graphiques), l'analyse des pertes d'effectifs conduit la CÉPGM à proposer 18 amendements⁽⁶⁾ à la Loi 101. Toutefois, seulement 5 de ces amendements pourraient avoir une portée démographique évidente, les autres abordant des questions administratives, juridiques et financières, ou suggérant quelques cas supplémentaires d'exceptions à des fins humanitaires.

Nous nous proposons dans cet article de décrire en premier lieu l'évolution des effectifs de la CÉPGM depuis 1970-71, en comparant son secteur anglophone avec le secteur francophone de la Commission des écoles

-
- (2) COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL, L'impact de la Charte de la langue française sur l'éducation en langue anglaise et les injustices inhérentes à cette loi, Montréal, octobre 1980, p. 1.
- (3) CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, Prévisions des populations scolaires francophones et anglophones de l'île de Montréal, Montréal, CSIM: équipement-démographie, mai 1980, p. 33. Notons que la CÉPGM fait état d'une décroissance de son secteur francophone pour cette période de l'ordre de 17% seulement; voir CÉPGM, op. cit., p. 3.
- (4) Ibid., p. 3-4
- (5) Ibid., p. 1. La version anglaise - sans doute originale - présente les choses avec beaucoup plus de pessimisme, puisque la Loi 101 y est perçue comme "contributing to the demise of English language education". "Demise" veut dire "death" ou "a cessation of existence or activity" d'après le Webster. Source: PROTESTANT SCHOOL BOARD OF GREATER MONTREAL, The Effect of Bill 101 on English Education and the Inherent Inequities in the Language Provisions of the Law, Montréal, October 1980, p. 1.
- (6) Nous employons ici le mot "amendement" dans un sens large puisque la majorité d'entre eux sont en réalité des demandes de changement de réglementations, ce qui ne nécessite pas de retoucher la Loi 101 elle-même.

catholiques de Montréal. De plus, les réseaux francophone et anglophone de l'île de Montréal seront aussi comparés entre eux, ainsi qu'avec la CÉPGM et la CÉCM, afin de faire ressortir certaines caractéristiques propres aux deux plus grandes commissions scolaires de l'île.

Afin de voir l'impact de la Charte de la langue française sur les inscriptions à l'école publique, nous étudierons en second lieu les distributions des élèves selon la langue d'enseignement pour l'ensemble du Québec, l'île de Montréal, la CÉPGM et la CÉCM. Puisque nous ne disposons pas d'une variable donnant l'origine et la date d'arrivée des élèves, c'est par une comparaison avec les distributions selon la langue maternelle que nous aborderons la question(7).

1. Évolution des effectifs scolaires

Nous désirons dans cette section situer la CÉPGM dans l'ensemble de l'île de Montréal, en tentant de voir en quoi la situation de cette commission scolaire est particulière et unique. Pour ce faire, nous allons d'abord comparer le secteur anglophone de la CÉPGM avec le secteur francophone de la CÉCM.

1.1- La CÉPGM et la CÉCM

1.1.1- Vue d'ensemble des années soixante-dix

Pour compléter les données que la CÉPGM présente dès le début de son mémoire, nous les reproduisons ci-dessous au tableau 1 en regard des statistiques correspondantes pour le secteur français de la CÉCM.

(7) Il s'agit là bien sûr d'une méthode indirecte. Cependant, tant et aussi longtemps que le nombre d'élèves faisant leurs études en anglais excédera celui ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle, on pourra conclure que la Charte de la langue française n'a pas encore atteint ses objectifs d'autant plus que certains enfants de langue maternelle anglaise n'ont pas accès à l'école anglaise.

Tableau 1

Diminution des effectifs à la maternelle et au premier cycle du
primaire de 1970-71 à 1979-80,
secteur anglais de la CÉPGM et secteur français de la CÉCM

Classes	CÉPGM	CÉCM
Maternelle	-63,5%	-51,7%
1 ^{ère} année	-56,9%	-55,7%
2 ^e année	-52,1%	-49,8%
3 ^e année	-49,2%	-51,3%

Sources: CÉPGM, L'impact de la Charte..., p. 4;
 CSIM, op. cit., p. 17

A la CÉPGM, le déclin de plus en plus important des inscriptions d'une génération à l'autre, c'est-à-dire de la 3^e année primaire (-49,2%) à la maternelle (-63,5%), fait dire aux auteurs du mémoire "que l'on peut s'attendre à ce que cette diminution du secteur anglais continue" jusqu'en 1984-85. Puisque ces générations d'élèves se sont formées lors des premières années d'application de la Loi 101, il devient facile dans une énumération des causes de cette décroissance de grossir l'importance du "passage au secteur français". Or, le tableau 1 montre bien que pour le secteur français de la CÉCM, la situation n'est guère plus reluisante puisqu'on y observe là aussi une chute généralisée de plus de 50%.

Malgré cette similitude, une comparaison plus poussée des deux principales commissions scolaires de l'île de Montréal, permet de voir quelques différences marquantes de leur évolution. En effet, le tableau 2 montre qu'au cours des années soixante-dix, le secteur français de la CÉCM a connu une baisse plus prononcée de ses effectifs que celle du secteur anglais de la CÉPGM avec une perte de 8,2 unités de pourcentage de plus, soit 46,3% contre 38,1%. Au niveau primaire seulement, la diffé-

rence des diminutions de clientèle atteint 8,5 unités de pourcentage. Ainsi, nous pouvons constater que la situation du secteur anglais de la CÉPGM est loin d'être aussi unique qu'on voudrait le laisser entendre. Tout au plus pouvons-nous dire que l'évolution d'un segment des effectifs - en l'occurrence les classes de maternelle et du premier cycle du primaire - de cette commission scolaire a rattrapé celle de la CÉCM; de plus, ce rattrapage ne touchera tout le réseau anglophone de la CÉPGM que dans quelques années.

Tableau 2

Effectifs et déclin relatifs des inscriptions d'élèves
au secteur anglophone de la CÉPGM et au secteur francophone
de la CÉCM, années scolaires 1970-71 et 1979-80

Classes considérées	CÉPGM			CÉCM ^a		
	1970-71	1979-80	Déclin	1970-71	1979-80	Déclin
Total des niveaux	59 367	36 728	-38,1%	182 472	98 017	-46,3%
Niveau primaire	28 689	16 625	-42,1%	90 840	44 853	-50,6%
Maternelle et pri- maire 1er cycle	18 049	8 478	-53,0%	54 349	25 953	-52,2%

Source: CSIM, op. cit., p. 17 et 33.

Note: a) ces données excluent les classes d'accueil.

1.1.2- Etude de trois périodes distinctes

Dans le but de mieux saisir l'évolution des clientèles scolaires de ces mêmes réseaux au cours des dix dernières années et aussi pour tenter d'apprécier les effets de la Loi 101 depuis 1977, nous présentons au tableau 3 les décroissances relatives des effectifs pour trois périodes couvrant chacune trois années. La première de ces périodes (1970-71 à 1973-74) nous permet d'examiner les données résultant d'une situation de

Tableau 3

Chute relative des inscriptions d'élèves au secteur anglophone
de la CÉPGM et au secteur francophone de la CECM
pour les périodes 1970-71 à 1973-74, 1973-74 à 1976-77,
1976-77 à 1979-80 et 1973-74 à 1979-80

Commissions scolaires/ et classes considérées	1970-71 à 1973-74	1973-74 à 1976-77	1976-77 à 1979-80	1973-74 à 1979-80
<u>Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (secteur anglophone):</u>				
. Total du secteur anglophone	-11,7%	- 7,5%	-24,2%	-29,9%
. Niveau primaire	-12,1%	- 9,2%	-27,4%	-34,1%
. Maternelle et 1 ^{er} cycle du primaire	-14,9%	-10,9%	-38,0%	-44,8%
<u>Commission des écoles catholiques de Montréal (secteur francophone)^a:</u>				
. Total du secteur francophone	-16,6%	-19,1%	-20,4%	-35,6%
. Niveau primaire	-20,3%	-20,5%	-21,0%	-38,0%
. Maternelle et 1 ^{er} cycle du primaire	-23,6%	-21,7%	-20,2%	-37,5%

Source et note a: voir tableau 2.

libre choix de la langue d'enseignement (Loi 63), la deuxième (1973-74 à 1976-77) couvre (en plus d'une année de libre choix) les deux années d'application de la Loi 22, et, enfin, la troisième (1976-77 à 1979-80) donne quelques indications sur l'impact de la Loi 101.

Notons d'abord que tous les pourcentages du tableau 3 sont négatifs. Nous sommes donc en présence d'une observation qui ne doit pas étonner, puisque la baisse de la fécondité survenue au Québec au cours des années soixante a été un phénomène généralisé: entre 1966-71 et 1971-76,

l'indice synthétique de fécondité a chuté de 21,2% chez les anglophones (langue maternelle) du Québec et de 20,0% chez les francophones⁽⁸⁾. Il faut donc garder ce fait à l'esprit afin de ne pas donner trop d'importance à la valeur absolue des chiffres, précaution que ne prend pas la CÉPGM dans son mémoire. Jamais il n'est fait mention de la chute de la fécondité⁽⁹⁾; tout au plus parle-t-on de "changements dans les attitudes sociales"⁽¹⁰⁾. Ce mémoire ne compare jamais non plus la situation de la CÉPGM à celle de son homologue français ou encore à tout autre organisme scolaire.

Observons ensuite, pour la première période, que la réduction d'effectifs est plus prononcée à la CÉCM qu'à la CÉPGM. Cela n'a rien de surprenant puisque, en plus de devoir subir les effets de la baisse de la fécondité⁽¹¹⁾ et de l'émigration vers les banlieues, les écoles françaises attiraient très peu de nouveaux immigrants. Chez les anglophones par ailleurs, l'immigration a compensé les pertes causées par la chute de la fécondité.

Lorsqu'on examine la seconde période, on constate dans le cas de la CÉCM que la diminution s'accroît, puisque la décroissance de l'ensemble du secteur francophone passe de -16,6% à -19,1%. Par contre, du côté de la CÉPGM, elle ralentit de façon significative tombant de -11,7% à -7,5% et cela malgré un solde migratoire plus défavorable aux anglopho-

(8) LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, La situation démographique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980. Pourcentages calculés d'après le tableau 4.8, p. 117.

(9) Pourtant, la CÉPGM reconnaissait en 1977 l'impact du "déclin du taux de natalité" sur ses propres effectifs scolaires; voir CÉPGM, Opinion relative au projet de Loi n° 1, 1977.

(10) CÉPGM, L'impact de la Charte..., p. 2.

(11) CÔTÉ, Albert, La dénatalité sur le territoire de la CÉCM: situation présente et mesures possibles de redressement, Montréal, CÉCM (Bureau de la recherche), mai 1974, 14 et 6 feuilles.

nes (surtout en ce qui concerne les migrations interprovinciales)⁽¹²⁾ et malgré la Loi 22, qui restreignait pour les allophones l'accès à l'école anglaise.

Enfin, au cours de la troisième période, celle affectée par les dispositions de la Charte de la langue française, on peut constater des changements profonds à la Commission des écoles protestantes alors que la situation se stabilise à la Commission des écoles catholiques. Pour l'ensemble du réseau anglophone de la CÉPGM, le déclin de la clientèle a plus que triplé, passant de -7,5% à -24,2%. Il augmente de 3,5 fois à la maternelle et au 1^{er} cycle du primaire réunis: de -10,9% qu'il était, il grimpe à -38,0%. Pour les trois premières années d'application de la Loi 101, la décroissance globale des inscriptions au secteur anglophone de la CÉPGM ne dépasse que de 3,8 unités de pourcentage celui du secteur français de la CÉCM (-24,2% en regard de -20,4%). Cette chute plus rapide des inscriptions à la CÉPGM pourrait se poursuivre encore pendant quelques années sans que cette commission scolaire connaisse une réduction de ses effectifs - par rapport à son point culminant de l'année scolaire 1966-67 - plus forte que celle de la CÉCM.

1.2- Les réseaux anglophone et francophone de l'île de Montréal

La section précédente de cette étude comparait les deux commissions scolaires les plus importantes de l'île de Montréal. Toutefois, ne s'en tenir qu'à ce parallèle pourrait donner une image faussée de la réalité. Par exemple, on pourrait penser que la situation du réseau anglophone de la CÉPGM reflète l'ensemble des classes anglaises de la région métropolitaine de Montréal, voire de tout le Québec. Or, plusieurs raisons nous laissent croire que la CÉPGM n'est pas parfaitement représentative du réseau des écoles protestantes publiques (anglophones) du Québec.

(12) LACHAPELLE, Réjean et Jacques Henripin, op.cit., p. 196-198.

Nous nous proposons de comparer, dans cette section, le réseau anglophone de toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal avec son vis-à-vis francophone. Pour ce faire, nous présentons au tableau 4 la décroissance relative des inscriptions d'élèves de ces deux réseaux pour deux périodes: la première antérieure à la Loi 101 (1973-74 à 1976-77), la seconde lui faisant immédiatement suite jusqu'à l'année scolaire 1979-80 inclusivement.

Tableau 4

Effectifs des inscriptions d'élèves du réseau anglophone
et du réseau francophone des commissions scolaires de l'île de
Montréal, années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80;
déclins relatifs correspondants, par période et de 1973-74 à 1979-80

Réseaux/ et classes considérées	Effectifs/années scolaires			Déclins relatifs/ périodes		
	1973-74	1976-77	1979-80	1973-74 à 1976-77	1976-77 à 1979-80	1973-74 à 1979-80
Réseau anglophone:						
. Ensemble du réseau	142 277	129 637	101 184	- 8,9%	-21,9%	-28,9%
. Niveau primaire	69 730	62 134	45 901	-10,9%	-26,1%	-34,2%
. Maternelle et 1 ^{er} cycle du primaire	41 486	34 478	23 452	-16,9%	-32,0%	-43,5%
Réseau francophone ^a :						
. Ensemble du réseau	221 368	181 876	151 935	-17,8%	-16,5%	-31,4%
. Niveau primaire	106 972	87 211	71 681	-18,5%	-17,8%	-33,0%
. Maternelle et 1 ^{er} cycle du primaire	62 530	50 348	42 624	-19,5%	-15,3%	-31,8%

Source: CSIM, op.cit., p. 5-6.

Note a: Ces données excluent les classes d'accueil.

Examinons d'abord le réseau francophone. Les pourcentages de la première période montrent des diminutions de clientèles dans l'ensemble de l'île de Montréal, légèrement inférieures à celles du réseau francophone de la CÉCM (voir tableau 3). Les migrations vers les banlieues ne sont sans doute pas étrangères à cette différence. Après l'adoption de la Loi 101 en août 1977, la baisse des inscriptions ralentit un peu passant de -17,8% à -16,5% pour l'ensemble du réseau francophone et de -19,5% à -15,3% pour la maternelle et le premier cycle du primaire. Il ne faudrait pas cependant conclure trop hâtivement à un effet direct de la Loi 101 puisque les naissances enregistrées au début des années soixante-dix avaient légèrement augmenté⁽¹³⁾.

Contrairement à ce que nous venons d'observer pour les écoles françaises, la réduction des inscriptions était plus prononcée avant la Loi 101 pour l'ensemble des écoles anglaises de l'île de Montréal qu'à la CÉPGM seulement. Ainsi, malgré les migrations et malgré la Loi 22, les années 1973-74 à 1976-77 apportèrent une relative prospérité à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. La différence apparaît avec évidence lorsqu'on se penche sur la situation de la maternelle et du 1^{er} cycle du primaire: pour l'ensemble des écoles anglaises, la baisse était de -16,9% alors que le réseau anglais de la CÉPGM n'accusait qu'une chute de -10,9% (tableau 3).

Quoiqu'il en fût des avantages de la CÉPGM sur l'ensemble du réseau anglophone de l'île de Montréal, il apparaît nettement que les baisses de clientèles de ce dernier étaient inférieures à celles du réseau francophone: -8,9% comparativement à -17,8% pour l'ensemble des classes et -16,9% par rapport à -19,5% pour la maternelle et le 1^{er} cycle du primaire. Cet avantage marqué du réseau anglophone sur le réseau francophone de l'île de Montréal n'a rien de surprenant car, à cette époque et malgré la Loi 22,

(13) MAHEU, Robert, "L'évolution récente du nombre de naissances au Québec", Cahiers québécois de démographie, 6-1 (avril 1977), p. 103.

plus de 80% des allophones fréquentaient toujours l'école anglaise⁽¹⁴⁾.

Si nous portons maintenant attention à la période qui suivit l'adoption de la Loi 101, nous observons que la diminution des clientèles scolaires du réseau anglophone de l'île de Montréal a excédé de 5,4 unités de pourcentage celle du réseau francophone (-21,9% comparativement à -16,5%). Les classes de maternelle et du premier cycle du primaire au réseau anglophone ont vu le déclin de leurs effectifs presque doubler (-16,9% en comparaison à -32,0%) d'une période à l'autre. Pendant ce temps, les effectifs des francophones voyaient leur décroissance ralentir passant de -19,5% à -15,3%. Bref, au cours de la dernière période, pour ces classes de maternelle et du premier cycle du primaire, le secteur anglophone a subi une réduction de plus de deux fois supérieure à celle du réseau francophone (-32,0% versus -15,3%).

Puisque les classes anglaises inférieures à la 4^e année du primaire ont connu une chute d'effectifs de près du tiers depuis la Loi 101, il va sans dire que l'ensemble du réseau anglophone de l'île de Montréal accusera, encore pour quelques années, une baisse de clientèle supérieure à celle de l'ensemble du réseau francophone. Mais là encore, comme dans le cas de la CÉPM, ce ne sera jusqu'à un certain point qu'un mouvement de rattrapage. En effet, depuis l'année scolaire 1971-72 jusqu'à 1979-80, les classes françaises des commissions scolaires de l'île de Montréal ont vu leurs effectifs diminuer de 38,9% en comparaison à 31,0% pour les classes anglaises⁽¹⁵⁾.

1.3- Conclusion

La comparaison du réseau anglophone de l'île de Montréal avec son équivalent francophone donne une image beaucoup moins dramatique des

(14) ST-GERMAIN, Claude, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-72 à 1978-79. Québec, Conseil de la langue française, 1980, p. 63.

(15) Calculés d'après les tableaux du CSIM, op. cit., p. 5-6.

diminutions de clientèles que lorsque l'on s'en tient uniquement aux deux plus grandes commissions scolaires. De plus, en rapprochant la situation du réseau anglophone de la CÉPGM de celle du réseau anglophone de toute l'île, on constate que la Commission des écoles protestantes n'est pas complètement représentative de l'ensemble, tant en ce qui a trait à son évolution qu'à sa composition démographique. C'est surtout dans le cas de la maternelle et du premier cycle du primaire que le contraste est le plus frappant: au lieu de voir le déclin des inscriptions augmenter de 3,5 fois (-10,9% par rapport à -38,0%)(16), on observe qu'il n'a même pas doublé depuis l'adoption de la Loi 101 (-16,9% comparativement à -32,0%)(17).

La rédaction de cette partie de l'étude était achevée lorsque le Conseil scolaire de l'île de Montréal nous a informé des inscriptions pour l'année 1980-81(18). Ces dernières données ne modifient pas l'analyse qui a été faite des tableaux 3 et 4, aucun changement significatif n'étant à signaler. Les effectifs du réseau anglophone de l'île de Montréal ont chuté de -21,9% après trois années d'application de la Loi 101(19) (pour une moyenne annuelle de -7,3%); ils ont diminué dans des proportions identiques pour les quatre premières années, gardant ainsi la même moyenne annuelle(20). De plus, notons que la moyenne annuelle de la baisse des effectifs de la maternelle et des 4 premières années du primaire, pour la période 1976-77 à 1980-81, est plus faible pour les deux réseaux de l'île de Montréal que celle calculée pour les effectifs de la maternelle et des 3 premières années du primaire pour la période 1976-77 à 1979-80:

(16) Voir tableau 3.

(17) Voir tableau 4.

(18) CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, Inscription des élèves au 30 septembre 1980, Montréal, Equipement-démographie, décembre 1980, 5 pages et 7 tableaux.

(19) Voir le tableau 4.

(20) CSIM, Inscription des élèves ..., calculé d'après le tableau 2.

Réseaux de l'île de Montréal	Moyennes annuelles des déclin ⁽²¹⁾	
	1976-77 à 1979-80	1976-77 à 1980-81
Anglophone ⁽²²⁾	-10,7%	-9,9%
Francophone ⁽²³⁾	- 5,1%	-4,4%

Bien que la moyenne annuelle des décroissances demeure supérieure pour les classes du réseau anglophone, nous observons que pour l'ensemble de la décennie (1971-72 à 1980-81) le réseau anglophone de l'île de Montréal a connu une réduction moins forte: -37,4% par comparaison à -41,5% pour le réseau francophone. Il en est de même pour la CÉPGM comparativement à la CÉCM puisque le déclin de son secteur anglophone entre 1970-71 et 1980-81 est de -44,2% tandis qu'il est de -49,2% au secteur francophone de la CÉCM⁽²⁴⁾.

2. Evolution des effectifs scolaires selon la langue d'enseignement et la langue maternelle

Pour pousser plus loin l'analyse, portons maintenant attention aux répartitions des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Il faut se rappeler que l'un des principaux objectifs de la Loi 101, objectif qui se situe dans le prolongement de la Loi 22, est de faire en sorte que les Néo-Québécois fréquentent désormais les classes

(21) Ces moyennes annuelles sont calculées d'après les effectifs de la maternelle et des trois premières années du primaire pour la période de 1976-77 à 1979-80; nous avons ajouté la quatrième année du primaire pour la période 1976-77 à 1980-81.

(22) CSIM, Inscription des élèves ..., calculé d'après le tableau 2.

(23) Ibid., tableau 1.

(24) Ibid., tableaux 1 et 2.

françaises et qu'ainsi ils s'intègrent à la majorité francophone et non à la minorité anglophone. Il est donc primordial, dans cette analyse de l'évolution des clientèles des classes anglaises, de distinguer parmi les causes de la diminution des inscriptions, celles qui découlent des objectifs de la loi de celles qui sont propres à l'évolution de la communauté anglophone.

2.1- L'ensemble du Québec et l'île de Montréal

Le tableau 5 présente les distributions des élèves selon la langue maternelle et la langue d'enseignement du réseau public du Québec, ainsi que de l'ensemble des commissions scolaires de l'île de Montréal. En choisissant les années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80, nous pouvons voir l'évolution de ces distributions pour deux périodes de temps de même longueur, l'une précédant et l'autre suivant l'adoption de la Charte de la langue française.

Pour l'ensemble des écoles publiques du Québec, on constate d'emblée que le pourcentage des élèves qui étudient en français était, avant l'entrée en vigueur de la Loi 101, légèrement inférieur (1973-74) ou à peu près égal (1976-77) à celui des enfants de langue maternelle française. Trois ans après la Loi 101, cette proportion atteint 85% et excède de moins d'une unité de pourcentage (85,1% vs 84,2%) celle des élèves de langue maternelle française. Par contre, la proportion des enfants étudiant en anglais était plus élevée en 1976-77 qu'en 1973-74, et dépassait en 1976-77 de près de 5 unités de pourcentage l'importance relative des jeunes de langue maternelle anglaise. Le tableau 5 montre, pour l'ensemble du Québec, qu'après trois ans, le processus d'intégration des élèves allophones à l'école française ne fait que commencer. En effet, au cours de l'année scolaire 1979-80, l'école anglaise recevait encore 14,9% des élèves, tandis que seulement 11,1% des enfants d'âge scolaire inscrits au réseau public étaient de langue maternelle anglaise.

Tableau 5

Distribution des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle de l'ensemble du Québec et de l'île de Montréal, réseau public, années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80

Entités géographiques/ langues	Années scolaires					
	1973-74		1976-77		1979-80	
	LE ^a	LM ^b	LE	LM	LE	LM
	%	%	%	%	%	%
Ensemble du Québec:						
. Français	84,0	84,5	83,2	83,3	85,1	84,2
. Anglais	16,0	11,5	16,8	12,1	14,9	11,1
. Autres	-	4,0	-	4,7	-	4,7
. Total ^c	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Île de Montréal:						
. Français	61,2	61,6	58,7	57,6	60,4	57,0
. Anglais	38,8	24,7	41,3	26,3	39,6	26,9
. Autres	-	13,8	-	16,1	-	16,1
. Total ^c	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes: a) LE: langue d'enseignement, à l'exclusion des classes d'accueil.

b) LM: langue maternelle.

c) La somme de chacune des colonnes n'est pas toujours égale à 100 étant donné l'arrondissement à une seule décimale.

Source: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), fichier des écoles, tableaux non publiés, 11 novembre 1980.

Notons une fois de plus que le réseau public d'écoles anglophones pourrait décroître plus vite que le réseau francophone pendant encore quelques années avant que la fraction des enfants éduqués en anglais égale celle de langue maternelle anglaise.

2.2- La situation particulière de la CÉPGM et de la CÉCM

Revenant au parallèle entre la CÉPGM et la CÉCM, nous constatons que la situation à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal confirme les résultats de notre analyse d'une manière plus évidente. En effet, l'enseignement en langue anglaise dessert une clientèle largement supérieure à celle de langue maternelle anglaise (tableau 6).

Tableau 6

Distribution des élèves selon la langue d'enseignement et la langue maternelle de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal et de la Commission des écoles catholiques de Montréal, années scolaires 1973-74, 1976-77 et 1979-80

Commissions scolaires/ langues	Années scolaires					
	1973-74		1976-77		1979-80	
	LE ^a	LM ^b	LE	LM	LE	LM
	%	%	%	%	%	%
CÉPGM:						
. Français	2,2	5,7	3,2	5,1	5,4	5,4
. Anglais	97,8	71,8	96,8	67,9	94,6	65,9
. Autres	-	22,5	-	26,9	-	28,7
. Total ^c	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CÉCM:						
. Français	77,6	77,9	76,8	74,9	77,7	73,3
. Anglais	22,4	6,9	23,2	8,1	22,3	11,4
. Autres	-	15,2	-	17,0	-	15,3
. Total ^c	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes et sources: voir tableau 5.

Avant l'adoption de la Charte de la langue française, la Commission des écoles protestantes comptait plus d'élèves de langue maternelle française que d'élèves recevant l'enseignement en français. Ce n'est que trois ans après la Charte que les proportions d'élèves de langue d'enseignement française et de langue maternelle française sont les mêmes,

soit 5,4%, ce qui ne veut pas dire toutefois que les francophones inscrits à la CÉPGM étudient tous en français. En contrepartie, on ne peut en dire autant de l'enseignement en anglais à la CÉCM, puisqu'avant la Loi 101 l'enseignement était offert dans cette langue à environ trois fois plus d'enfants qu'il n'y en avait de langue maternelle anglaise; trois ans après l'application de cette loi on en comptait encore deux fois plus. Notons aussi que pendant toute la décennie soixante-dix, plus de soixante pour cent des élèves du secteur anglophone de la CÉCM étaient des allophones. D'un autre angle on observe que, malgré la Loi 101, la proportion d'élèves de langue maternelle anglaise à la CÉCM ne dépasse toujours pas 30% de ceux qui recevaient leur enseignement en anglais en 1979-80⁽²⁵⁾.

A l'inverse, on constate que l'anglais langue d'enseignement à la CÉPGM se porte beaucoup mieux que le français à la CÉCM. En effet, de même que pour l'ensemble de l'île de Montréal, le français langue d'enseignement à la CÉCM est voisin au point de vue des effectifs, du français langue maternelle. Même en 1979-80, la proportion d'élèves étudiant en français dans cette commission scolaire n'est remontée qu'à son niveau de l'année 1973-74, ne créant qu'un écart de 4,4 unités de pourcentage avec la proportion d'élèves de langue maternelle française. Quant à l'anglais langue d'enseignement à la Commission des écoles protestantes, il excède toujours de près de 30 unités de pourcentage la proportion d'élèves de langue maternelle anglaise. Même après l'application des mesures décrétées par la Charte de la langue française, les effectifs relatifs sont passés de 96,8% (1976-77) à 94,6% (1979-80), soit une perte de 2,2 unités de pourcentage, alors que la proportion de langue maternelle anglaise perdait 2 unités (67,9% vs 65,9%). Bien que depuis août 1977 la Charte limite, pour les nouveaux arrivants au Québec, l'accès à l'enseignement en anglais aux enfants de langue maternelle anglaise, l'importance relative des classes françaises de l'île de Montréal n'avait toujours pas retrouvé en 1979-80 (60,4%) le niveau de 1973-74 (61,2%).

(25) On trouvera une ventilation plus détaillée pour quelques années choisies entre 1971-72 et 1979-80 au tableau A de l'annexe.

La fréquentation de l'école anglaise par des élèves qui ne sont pas anglophones n'est pas une réalité nouvelle. Une étude du ministère de l'Éducation de novembre 1973 développait la notion "d'attraction relative" des réseaux scolaires sur les immigrants. L'auteur estimait l'attraction des langues d'enseignement en tenant compte "des masses linguistiques en présence, en l'occurrence les effectifs relatifs des groupes francophone et anglophone"(26). Après illustration et application de la méthode, l'étude concluait que "l'attraction de l'école anglaise (était) de 37,5% supérieure à l'attraction de l'école française"(27) pour l'année scolaire 1972-73. De plus, pour la région de Montréal, l'attraction en faveur des écoles anglaises était de 41,7% supérieure à celle des écoles françaises. Mis à jour par le Conseil de la langue française, cet indice montrait que l'école anglaise accueillait encore en 1977-78 une proportion plus forte d'élèves que celle de la minorité anglaise du Québec. En effet, cette année-là, l'attraction des écoles anglaises était de 32% supérieure à celle des écoles françaises(28). Une nouvelle mise à jour montrerait, compte tenu de la situation que nous venons de décrire, un indice encore favorable au réseau anglophone.

Bref, puisque depuis de nombreuses décennies les écoles anglaises accueillait presque tous les allophones ainsi que tous les anglophones sans égard à leur origine, une modification de cette situation de laisser-faire ne pouvait que contribuer avec d'autres facteurs aux diminutions de clientèles; malgré cela, ces baisses d'effectifs ne sont pas plus importantes que celles vécues par les commissions scolaires franco-catholiques au cours de la dernière décennie.

(26) DUCHESNE, Louis, La situation des langues dans les écoles du Québec et de ses régions administratives (1969-70 à 1972-73), Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, document "Démographie scolaire" 9-14S, novembre 1973, p. 12-13.

(27) Ibid., p. 15

(28) ST-GERMAIN, Claude, op. cit., p. 27.

Conclusion

Le problème des baisses de clientèles dans les institutions d'enseignement s'inscrit dans le prolongement d'un phénomène plus vaste aux conséquences multiples. Il s'agit d'une véritable révolution démographique caractérisée par une baisse de la natalité, laquelle n'a fait que suivre une diminution de la mortalité. Cette révolution a eu pour résultat majeur le vieillissement des populations dont les conséquences sont quasi innombrables. Contentons-nous de reprendre ici l'énumération d'André Lux:

"elles affecteront des secteurs aussi nombreux et variés que l'éducation, la santé, le logement, la consommation, les pensions de vieillesse, les rapports entre hommes et femmes, la structure de l'électorat, la structure et la mobilité des travailleurs, les mouvements et politiques migratoires, l'épargne et les investissements, la composition ethnique du Québec, le rôle des personnes âgées, le système des valeurs et représentations collectives, les rapports entre classes d'âges, et j'en passe."(29)

C'est donc dire que les difficultés reliées aux baisses de clientèles scolaires dont a fait état la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, ne forment qu'une partie des ajustements auxquels les sociétés occidentales sont présentement confrontées.

Bien que la CÉPGM ait connu depuis l'adoption de la Charte de la langue française une baisse plus marquée de ses inscriptions que la CÉCM, il n'en demeure pas moins qu'au cours des années soixante-dix, cette dernière commission scolaire a accusé une diminution plus importante. Il est donc apparu au cours de cette étude que nous étions en présence d'un rattrapage chez les anglos-protestants. En effet, la période 1970-71 à 1976-77 a été plus difficile, particulièrement pour la CÉCM, laquelle ne

(29) LUX, André, "Dénatalité et avenir de la société québécoise", Cahiers québécois de démographie, 8-2 (août 1979), p. 51-52.

pouvait pleinement profiter de l'apport de l'immigration puisque la très grande majorité des nouveaux venus optaient pour l'école anglaise. Depuis l'adoption de la Loi 101, en août 1977, la situation commence à peine à s'inverser.

En considérant les statistiques scolaires de l'ensemble de l'île de Montréal nous avons pu vérifier que la CÉPGM n'était pas totalement représentative de tous les réseaux scolaires anglophones. Les chiffres démontrent qu'avant la Charte de la langue française, la CÉPGM avait connu une période de relative prospérité, rendant par la suite plus abrupte la chute de ses effectifs. C'est donc en comparant les réseaux francophone et anglophone de l'île de Montréal qu'il nous a été possible de faire remarquer le retard du phénomène de baisse chez les anglophones par rapport aux francophones.

Cette simple description des baisses d'effectifs scolaires ne pouvait vérifier l'impact de la Charte de la langue française puisque celle-ci avait pour objectif, au chapitre de l'enseignement, l'intégration des immigrants dans le réseau des écoles françaises du Québec, peu important la langue maternelle et l'origine de ces Néo-Québécois.

C'est en juxtaposant les distributions d'élèves selon la langue maternelle avec les distributions selon la langue d'enseignement que nous avons pu remarquer trois ans après la Loi 101, que la proportion d'élèves qui étudient en anglais dépassait de 3,8 unités de pourcentage celle selon la langue maternelle (réseau public, ensemble du Québec)⁽³⁰⁾. Cette dernière observation vaut à la fois pour la CÉPGM et la CÉCM, puisque ces deux grandes commissions scolaires de l'île de Montréal enseignaient toujours en anglais (année scolaire 1979-80) à plus de jeunes qu'elles n'en comptaient de langue maternelle anglaise.

(30) On donnait en 1979-80 un enseignement en anglais à 173 549 élèves au réseau public du Québec contre seulement 129 214 enfants de langue maternelle anglaise, soit une différence de 34,3% en faveur de la communauté anglophone.

ANNEXE

Tableau A

Distribution relative des élèves recevant leur enseignement en anglais
à la Commission des écoles catholiques de Montréal, selon leur langue
maternelle, années scolaires 1971-72, 1973-74, 1976-77 et 1979-80

Langue maternelle	Années scolaires			
	1971-72 %	1973-74 %	1976-77 %	1979-80 %
Français	13,4	12,3	9,9	9,6
Anglais	24,8	26,3	26,7	28,8
Autre	61,8	61,5	63,4	61,6
Total ^a	100,0	100,0	100,0	100,0

Note a: Le total des colonnes n'est pas toujours égal à 100 vu l'arrondissement à une seule décimale.

Source: SIMEQ, d'après des tableaux non publiés établis entre décembre 1978 et novembre 1980.

SOURCES STATISTIQUES ET BIBLIOGRAPHIE

- COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL, L'impact de la Charte de la langue française sur l'éducation en langue anglaise et les injustices inhérentes à cette loi, Montréal, octobre 1980, 14 pages.
- COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL, Opinion relative au projet de Loi n° 1, mémoire à la Commission parlementaire étudiant le projet de Loi 1 (101), juin 1977, 20 et (3) pages.
- CÔTÉ, Albert, La dénatalité sur le territoire de la CÉCM: situation présente et mesures possibles de redressement, Montréal, CÉCM, Bureau de la recherche, mai 1974, 14 et 6 feuilles.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, Inscription des élèves au 30 septembre 1980, Montréal, Équipement-démographie, décembre 1980, 5 pages et 7 tableaux.
- CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, Prévisions des populations scolaires francophones et anglophones de l'île de Montréal, Montréal, Équipement-démographie, 88 pages.
- DUCHESNE, Louis, La situation des langues dans les écoles du Québec et de ses régions administratives (1969-70 à 1972-73), Québec, ministère de l'Éducation, document "Démographie scolaire" 9-14S, novembre 1973, ii-16 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, Service de l'informatique (SIMEQ), fichier des écoles, tableaux non publiés compilés à diverses dates.
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, xxxii-391 pages.
- LUX, André, "Dénatalité et avenir de la société québécoise", Cahiers québécois de démographie, 8-2 (août 1979), pages 47-69.
- MAHEU, Robert, "L'évolution récente du nombre de naissances au Québec", Cahiers québécois de démographie, 6-1 (avril 1977), pages 101-103.
- PAILLÉ, Michel, Qu'en est-il des inscriptions à l'école anglaise publique? Analyse d'un mémoire de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, Québec, Conseil de la langue française, à paraître dans la collection "Notes et documents", environ 100 pages.

PROTESTANT SCHOOL BOARD OF GREATER MONTREAL, The Effect of Bill 101 on English Education and the Inherent Inequities in the Language Provisions of the Law, Montréal, October 1980, 13 pages.

ST-GERMAIN, Claude, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-72 à 1978-79. Québec, Conseil de la langue française, Collection "Dossiers" n° 3, 1980, x-117 pages.